

MASTER DROIT SOCIAL

Parcours Droit et Gestion du Secteur Sanitaire et Social

UFR Faculté de Droit

PRÉSENTATION

Le **Master 1 Droit social** s'articule autour d'enseignements fondamentaux (Droit du travail approfondi, Droit de la protection sociale, initiation aux ressources humaines, Langues) et d'enseignements spécialisés (Politiques sociales, Droit des personnes vulnérables, Droit de la santé, Droit des assurances, Comptabilité, droit pénal du travail, économie de la santé, santé et sécurité au travail, droit social international et européen, législation hospitalière, droit du travail dans la fonction publique, contentieux administratif du travail, économie du travail, Droit des entreprises en difficulté).

Le Master 2, plus spécialisé, est composé d'un parcours Ressources humaines et d'un parcours Droit et gestion du Secteur sanitaire et social.

En M2, l'objectif est de :

- Connaître la législation du travail et de la sécurité sociale ainsi que les techniques de veille juridique spécifiques au secteur sanitaire et social.
- Maîtriser les concepts juridiques fondamentaux, assurer l'actualisation régulière des connaissances; Maîtriser les méthodes de rédaction.
- Connaître l'organisation du système de santé et de protection sociale en France et maîtriser les relations avec les organismes de tutelle; Connaître les spécificités des organismes du secteur sanitaire et social, ...

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Gestionnaire de maisons de retraite ou de cliniques privées, d'institutions de prévoyance,
- Gestionnaire de maisons d'accueil pour les enfants malades ou les personnes handicapées, de maisons d'enfants à caractère social, de maisons d'accueil spécialisées, de résidences de services pour personnes âgées,
- Gestionnaire d'établissements de service d'aide par le travail, de foyers de jeunes travailleurs,
- Gestionnaire de structures associatives du secteur sanitaire et social,
- Responsable de l'administration du personnel et de la paye.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Durée des études** : 2 ans
- **Lieu** : Campus de Toulon
- Formation Initiale et Formation Continue

CONDITIONS D'ACCÈS

- **Pour le M1** : Aucun accès direct. Vous devez renseigner un dossier de candidature.
- **Pour le M2** : Etudiants inscrits à l'Université de Toulon : vous validez votre parcours de M1 : vous pourrez vous réinscrire en ligne au niveau du même parcours de M2 après obtention de vos résultats définitifs. Etudiants venant d'une autre université ou d'un autre parcours de M1 : vous n'avez pas d'accès direct au niveau M2 : vous devez renseigner un dossier de candidature.

RESPONSABLES

- **Philippe PEDROT**, philippe.pedrot@univ-tln.fr, Pr., responsable de la mention et du parcours.
- **Geneviève DORVAUX**, genevieve.dorvaux@univ-tln.fr, Maître de conférences, responsable du parcours.

ENSEIGNEMENTS DROIT SOCIAL PARCOURS DROIT ET GESTION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

► SEMESTRE 1

- > **UE1 Matières fondamentales**
 - Droit du travail approfondi
 - Droit de la protection sociale
 - Droit des entreprises en difficulté
 - Introduction aux ressources humaines
- > **UE2 Pré-professionnalisation**
 - Initiation à la recherche (ressources humaines)
 - Techniques de recherche d'emploi
- > **UE3 2 matières au choix**
 - Droit pénal du travail
 - Economie de la santé
 - Santé et sécurité au travail
- > **UE4 1 langue au choix :**
 - Anglais 1 ; Espagnol 1 ; Italien 1

► SEMESTRE 2

- > **UE5 Matières fondamentales**
 - Droit du travail approfondi 2
 - Droit de la protection sociale 2
- > **UE6 Matière de spécialisation 1 : 1 matière au choix**
 - Droit social européen
 - Législation hospitalière
- > **UE 7 Matière de spécialisation 2 : 2 matières au choix**
 - Droit du travail dans la fonction publique
 - Contentieux administratif du travail
 - Economie du travail
 - Comptabilité
- > **UE8 1 langue au choix :**
 - Anglais 2 ; Espagnol 2 ; Italien 2
- > **UE9 Au choix**
 - Mémoire + Soutenance OU Stage et rapport de stage OU 1 matière non choisie dans UE 7

► SEMESTRE 3

- > **UE1 Droit et gestion des structures sanitaires et sociales**
 - Organisation du secteur sanitaire et social
 - Relations entre établissements du secteur et autorités de

tutelle

- Droit des structures du secteur sanitaire et social
- Fonctionnement des associations
- > **UE2 Droit des personnels du secteur sanitaire et social**
 - Statut collectif du personnel
 - Gestion
 - Protection sociale des intervenants du secteur sanitaire et social : initiation à la recherche
- > **UE3 Stratégie et pilotage des ressources humaines**
 - Diagnostic social
 - Audit de conformité
 - Gestion des rémunérations et politique sociale
 - Fonction et développement RH
- > **UE4 Module Compétences techniques 1**
 - Anglais 2 ; Techniques d'expression orale ; Techniques de recherche d'emploi

► SEMESTRE 4

- > **UE5 Aspects médicaux sociaux**
 - Santé au travail
 - Cadre juridique de l'action sociale et médico-sociale
- > **UE6 Régimes spécifiques**
 - Handicap et vieillissement
 - Protection sociale et action sociale
- > **UE7 Droit des usagers du secteur sanitaire et social 2**
 - Protection par le droit civil; Protection par le droit pénal
 - Droit des malades et des résidents
 - Responsabilité des établissements et des personnes vis-à-vis des usagers
- > **UE8 Module Compétences techniques 2**
 - Gestion informatisée de la paye; Techniques d'expression orale; Anglais
- > **UE9 Stage en milieu professionnel ou en laboratoire**
 - Stage en milieu professionnel (2 mois) avec Rapport de stage et soutenance du rapport
 - ou Stage en laboratoire (2 mois) avec Mémoire de recherche et Soutenance du mémoire
- > **UE10 Projet collaboratif**

STAGE / INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Stage en M1 :** Incitation au stage dès le M1 avec le choix laissé à l'étudiant entre le stage et le mémoire. Le stage éventuellement suivi en M1 est d'une durée de 1 mois. Il donne lieu à un rapport de stage et une soutenance devant un jury. L'étudiant reçoit antérieurement une formation de 12h sur la méthodologie du stage.
- **Stage en M2 :** Un stage obligatoire de deux mois au moins doit être effectué par tous les étudiants soit en milieu professionnel, soit en laboratoire s'ils désirent poursuivre, après le master, en doctorat. Le stage en milieu professionnel donne lieu à un rapport de stage qui est soutenu ; le stage en laboratoire donne lieu à un mémoire de recherche qui est soutenu.

CONTACTS

► UFR FACULTÉ DE DROIT

35 Av. Alphonse Daudet • 83056 Toulon Cedex
04 94 46 75 00 • Master M1 : scoldroit.m1@univ-tln.fr • Master M2: scoldroit.m2@univ-tln.fr • Web : <https://droit.univ-tln.fr>

► SERVICE ORIENTATION (SAOI)

DEVE • Bâtiment V1 • Rez de chaussée
Campus de La Garde • Avenue de l'Université
• 83130 LA GARDE
04 94 14 67 61 • saoi@univ-tln.fr

L'UTLN sur les réseaux sociaux

